

re à Hautfays 25-2-64
Delacroix, *voir Delacroix. tout*
Alexandre, Lion
M. des L. Chef de Gendarmerie à Liège. N° 9354
~~disparu f. d. 14 + 15-8-18 au Fort de Loncin (c. d.~~
~~rest au Fort de Loncin, 8^{le} 33650 F. R. 4819~~
(F. Liège)

Acte de + existe (jugement)
M. G. o. b. t. 1868; envoie dossier pour y donner
la suite qu'il convient. (7.1.20)
Lb. R. S. 7469 le 26-1-20 à Mq: renvoie dossier
recherches restées infructueuses.
Lb. E. 3887^a 5-2-20 Questionnaire M. de L. chef de
E. 3887^b 5-2-20 fiche G. M. id.
G. M. pas p. d. (11-2-20)
En retour question: corps pos. aucun
rest. précis (5.3.20)
E. 3887^c du S. L. 1^{er} au Sect. Liège dem. si corps est déjà retrouvé
S^t Liège n: 1902- 8-1-20- pas encore fait
des ex à Loncin.
S^t Liège n: 2343- 10-2-21- le Surveillant du Génie de 1^{re}

Sous Gabriel, qui faisait partie de la garnison du Fort de Loncin en Août 1914, déclare avoir vu le soldat Delacroix au Fort de Loncin, quelques instants avant l'explosion. Il le suppose disparu dans la dite explosion.

E 3887¹ du 1. 4. 21 à Hautfays : deu. adr. fam^{le}
St Liège, 11. 5. 21. env. invent. en double. (R.)
St Liège n° 2686-18. 5. 21 - m^{re} a été identifiée
lors des ex & ci homies

R.S. 1000 - 26-5-21. au St Liège rend. invent.
St Liège n° 2940-6. 7. 21 transmet lettre de
M^{me} 3^{me} Delacroix épouse de m. d. l. Delacroix
Alexandre, & au fort de Loncin faisant l'objet
de la L.B. 4819. M^{me} 3^{me} Delacroix habite 256
Boulevard Serrès à Seraing, elle demande à recevoir
les objets retournés sur le corps de son mari. (C)

Seraing Service Electoral de Bienfaisance, 18. 7. 21, Monom.
Déclaration d'identité et formule en vue de la délivrance à
la veuve des objets saisis par son mari. A (E)

Gendarmerie St Liège n° 2686-18. 5. 7. 21 env. liste laquelle donne rend.
concern. milit. (R.)

Ei: 3887². 8. 9. 21. à M^{re} le Bourgmestre
Seraing S/Meuse. avec prière de bien vouloir
me f^{re} copie à quelle fin il m'a adressé
ces documents. Transmis de retour.

Delacroix, Alexandre, Léon (2)
Inte 9354.

S^r Liège 125-9-21. env. 4 B. au J. Tuncamun.
S^r Liège n° 4700 - 19-12-21 - M^{me} E. v. Delacroix
dem. à rentrer en possession des objets qui ont
été retrouvés sur le corps de son épouse (E).

S^r Liège n° 64 - 12-1-22 - env. e.a.d. du mil (E).
E/C A/1054 du 15-1-22 à G.M. Gendarmine Bruc:
copie et p^rvenir. ext.

G.M. Gendarmine le 10-1-22 en rel^e e.a.d. v. (E).

E/C A/1596 du 9-1-22 à G.M. Gendarmine
Bruxelles, dem. position, mil^e.

G.M. Gendarmine 21^e du 10-2-22 mil^e engagé à
la Gendarmine le 20-10-92 (E).

Mdm 0.61 - 9/6/624 - 2-3-22 - transmet pour
avis, rapport, et projet de réponse, la lettre de
M^r le représentant Colleau concernant les
objets de succession retrouvés sur le corps du M.d.l.
Delacroix, Alexandre - Léon exd le 12-5-21 au fort de...
(BS)

E/C A/3304 du 15-3-22 à Mdm: ext

BS 125-6-5-22 - Serainf - env. obj. trouvés
sur le corps du mil et mentionnés sur les inv.

y- joints en double expédition - Pri de remettre
ces objets à M^{re} 3^{me} Delacroix et de renvoyer
le double de l'inn dûment signé pour réception
par M^{re} 3^{me} Delacroix.

Seraing n: 4744- 10-5-22- renv. le double
de l'inn dûment signé pour réception par l'intéressé

Affm. ORF R.T. 106540 du 29-11-22, le jugt déclaratif
de + a été rendu le 14-12-24 par le Tribunal de 1^{re}
instance de Liège et est transcrit de ses registres
de l'E.b de Loncin (E.b.)

B.C. 1008- 5-6-23. Aff. corps de Gendarmerie - dem.
Si mil. était porteur de la décoration militaire

Aff. corps de Gendarmerie - 7-6-23- mil. était
titulaire des 2^{ms} médailles de 2^e et de 1^{re} classe (B.C.)

L^e Liège - 1134- 4-8-24. donne rente (4 croquis Loncin) B.C.